



INFR/ABEL
Right On Track

**RAPPORT
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

2015

PRÉFACE

Quelques années à peine après l'inauguration du tunnel solaire, le premier train « à voile » a vu le jour cette année en Belgique grâce à une collaboration fructueuse entre ENGIE Electrabel, Infrabel, la ville de Saint-Trond et l'intercommunale bruxelloise d'électricité (IBE).

Cette prouesse technologique a permis de franchir une nouvelle étape très importante dans le domaine de la mobilité durable. Ce projet démontre avec évidence l'utilité du rail dans la lutte contre les changements climatiques mais aussi la voie de l'innovation qu'emprunte Infrabel.

Nous sommes fiers de mettre sur pied de tels projets qui nous aident à diminuer notre empreinte écologique, offrir des alternatives de transport encore plus durables et répondre ainsi à des objectifs plus globaux de développement durable.

Evidemment, tout ce que nous entreprenons en faveur du développement durable, concernant l'énergie renouvelable ou d'autres domaines, ne constitue qu'une pièce du puzzle. De nombreux efforts devront encore être réalisés par les gouvernements, les citoyens et le monde de l'entreprise pour donner naissance à de nouvelles collaborations et à d'autres projets créatifs au profit du bien-être commun.

A notre échelle, nous mettrons tout en œuvre pour accomplir nos engagements sociétaux tout en continuant à développer un service ferroviaire de qualité répondant à nos impératifs de sécurité et de ponctualité.



LucALLEmand
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ D'INFRABEL

TABLE DES MATIÈRES

CONTENU DU RAPPORT	3
GLOBAL REPORTING INITIATIVE.....	3
NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	4
QUE METTONS NOUS EN PLACE POUR SOUTENIR NOTRE VISION ?.....	4
NOUS PERMETTONS À NOTRE STRATÉGIE RSE D'ÉVOLUER.....	4
NOUS PRÛNONS UNE APPROCHE ÉTHIQUE ET INTÈGRE	5
NOUS PRIVILÉGIONS LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION.....	5
NOUS DIALOGUONS AVEC NOS STAKEHOLDERS	7
NOUS COMMUNIQUEONS SUR NOTRE DÉMARCHE RSE.....	8
PEOPLE INTERNAL.....	9
LA SÉCURITÉ DE NOTRE PERSONNEL.....	9
FEELGOOD@INFRABEL.....	9
APPRÉCIER LA DIVERSITÉ	10
JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES.....	11
PEOPLE EXTERNAL.....	13
LES RIVERAINS	13
LIMITER LES NUISANCES SONORES.....	14
LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE.....	15
LA COMMUNICATION DE CRISE.....	17
PLANET.....	20
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE.....	20
PREMIÈRE CIRCULATION D'UN TRAIN À L'ÉNERGIE ÉOLIENNE.....	21
CERTIFICATION ISO 14001.....	22
L'ÉCO-MOBILITÉ	23
PROSPERITY.....	25
L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE	25
CONCOURS BERT.....	25
LES ACHATS RESPONSABLES.....	27
PROJETS COLLABORATIFS.....	29
DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ.....	29
TRAIN TO PARIS	30
TRAIN WORLD.....	32
SOLIDARITÉ.....	34
COLLECTE DE JOUETS ET DE VÊTEMENT CHAUDS.....	34
SANG POUR SANG INFRABEL.....	35
VOLONTARIAT ET MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES.....	36
MERCI.....	38
À PROPOS D'INFRABEL.....	41
CONTACT.....	43
ANNEXES.....	44
TABLEAU GRI - GENERAL STANDARD DISCLOSURES.....	44
ENGAGEMENT LETTER COP21.....	46
THE RAILWAY CLIMATE RESPONSIBILITY PLEDGE.....	48

CONTENU DU RAPPORT

Le présent rapport de développement durable couvre la période allant du 1/01/2015 au 31/12/2015. Il concerne les activités d'Infrabel en Belgique et ne concerne pas les activités de ses filiales. Il s'agit du quatrième rapport de développement durable d'Infrabel (publication sur base annuelle).

Ce rapport 2015, de type qualitatif, offre un aperçu non exhaustif des projets de responsabilité sociétale réalisés par Infrabel en faveur du développement durable.

Par rapport à la version précédente du rapport de développement durable (publiée en mai 2014), le contenu n'est plus réparti selon les 5 priorités stratégiques de l'entreprise mais se concentre uniquement sur la priorité « En Phase avec la société », c'est-à-dire notre politique de Responsabilité Sociétale (RSE).

Cette dernière tient évidemment compte des priorités stratégiques de l'entreprise. Cependant, afin d'éviter les doublons, les informations plus détaillées relatives aux autres priorités stratégiques sont disponibles sur notre site Internet dans les documents et rapports suivants :

- [Comptes annuels consolidés 2015](#)
- [Rapport annuel et comptes statutaires 2015](#)
- [Rapport annuel de sécurité 2015](#)
- [Rapport de Corporate Governance 2015](#)
- [Facts & figures 2015](#)
- [Rapports mensuels sur la ponctualité 2015](#)

GLOBAL REPORTING INITIATIVE

Le présent rapport de développement durable s'inspire et contient quant à lui des Éléments d'information issus des Lignes directrices GRI pour le reporting de développement durable (version « critères essentiels ») mais il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Outre le tableau de suivi qui se trouve en annexe, nous mentionnons également au fur et à mesure les indicateurs du GRI à l'aide du logo suivant :

G4 - XX

G4 - 17
G4 - 18
G4 - 28
G4 - 29
G4 - 30

G4 - 32
G4 - 33

Bonne lecture !

NOTRE VISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

G4 - 1

Infrabel entend soutenir le développement durable et les générations futures en développant un réseau ferroviaire sûr et de qualité, en collaborant à la définition d'une mobilité plus durable avec les autres modes de transport, en limitant les nuisances liées à ses activités et en sensibilisant et responsabilisant son personnel aux différents aspects de développement durable.

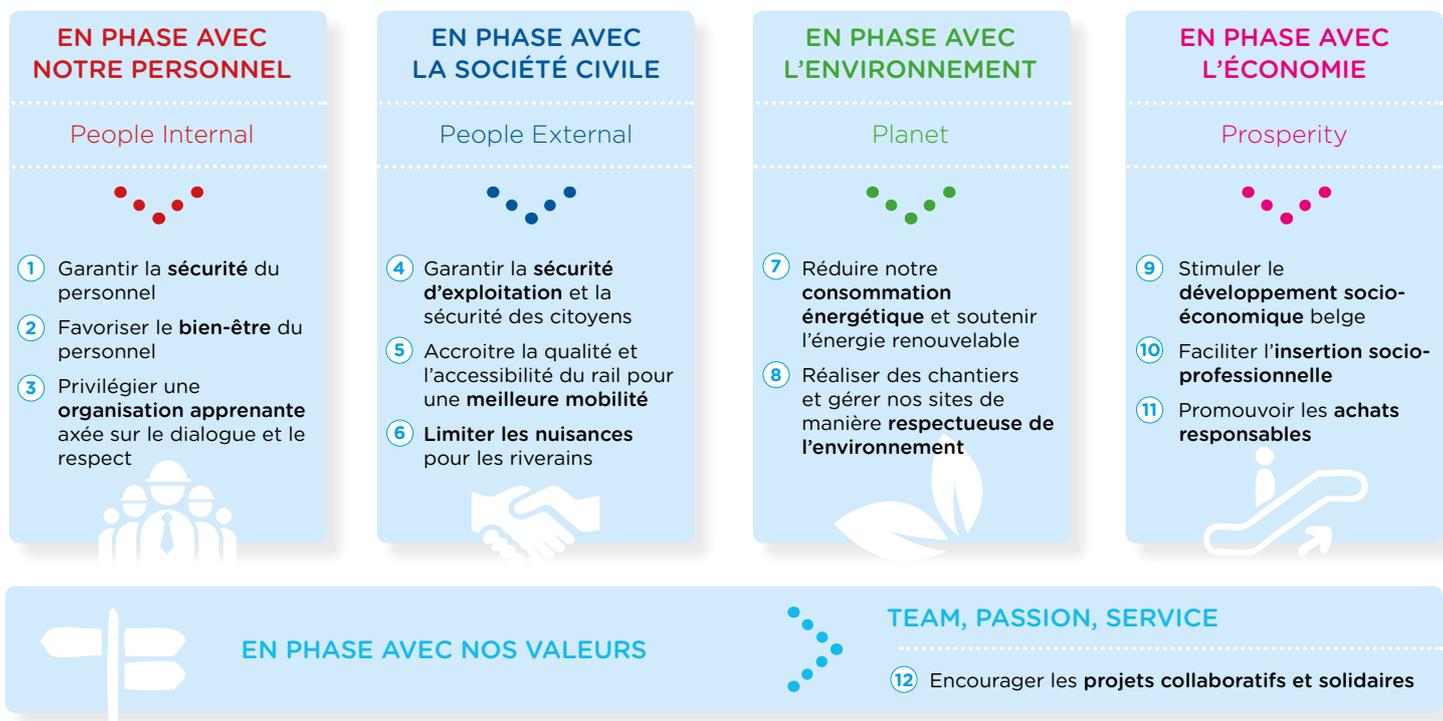
QUE METTONS NOUS EN PLACE POUR SOUTENIR NOTRE VISION ?

G4 - 1

NOUS PERMETTONS À NOTRE STRATÉGIE RSE D'ÉVOLUER

La responsabilité sociétale (RSE) d'Infrabel fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise et se base sur :

- Les trois piliers du développement durable : People, Planet, Prosperity
- Les 4 autres priorités de l'entreprise : Sécurité, Ponctualité, Capacité, Finance
- Les attentes de nos parties prenantes
- Les valeurs d'Infrabel



Grâce à son côté pragmatique, l'approche RSE d'Infrabel évolue et se professionnalise année après année :

- Les projets-pilotes se multiplient
- Notre réseau d'ambassadeurs CSR s'agrandit
- Les actions de sensibilisation suscitent de nombreuses réactions

Pour lui donner toute la visibilité qu'elle mérite, la démarche RSE d'Infrabel a été formalisée dans une brochure en septembre 2015 (disponible [ici](#) ou sur demande en envoyant un mail à csr@infrabel.be).

NOUS PRÔNONS UNE APPROCHE ÉTHIQUE ET INTÈGRE

G4 - 56

Infrabel défend une politique active en matière d'éthique et d'intégrité au sein de l'entreprise. Pour ce faire, Infrabel dispose entre autres d'un code de conduite reprenant les grands principes d'éthique applicables au sein de l'entreprise. Chaque membre du personnel en a reçu un exemplaire (en français ou en néerlandais), et chaque nouveau collaborateur en reçoit un exemplaire lors d'un 'Welcome day' (session d'accueil des nouveaux collègues).

Différentes initiatives sont également mises en place pour garantir le suivi de ce code de conduite :

- Formations pour les responsables d'équipes.
- Organisation de quiz auprès du personnel de terrain.
- Compliance officer (par exemple dans le cadre de conflits d'intérêts en matière de marchés publics).
- Personnes de confiance (par exemple dans le cadre de la charge psychosociale).
- Affiches de sensibilisation.

Infrabel dispose aussi d'un [code de conduite pour ses fournisseurs et entrepreneurs](#) avec une attention particulière pour la sécurité, les droits de l'homme et les conditions de travail, l'environnement ainsi que pour la confidentialité et la lutte contre la corruption.

NOUS PRIVILÉGIONS LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

G4 - 14

La sécurité est et reste la première priorité d'Infrabel. Dans le cadre de sa politique d'entreprise, Infrabel entend maintenir un outil de production durable qui satisfait aux attentes de ses clients et qui respecte le bien-être de ses collaborateurs, tout en préservant l'équilibre financier de l'entreprise et l'environnement.

Suivant le principe de précaution, Infrabel met en place un cadre rigoureux pour l'analyse de risques. Dans ce contexte, Infrabel a entre autres entamé en 2015 un nouvel exercice d'analyse de risques environnementaux qui se prolongera en 2016. L'objectif étant de combiner cette analyse de risques avec les exigences légales et les attentes des parties prenantes en vue d'actualiser le plan de politique environnementale.

“ La sécurité est et reste
la première priorité
d’Infrabel.



NOUS DIALOGUONS AVEC NOS STAKEHOLDERS

Infrabel a identifié 8 grandes catégories de parties prenantes avec lesquelles des espaces de dialogue ont été mis en place, de manière régulière ou plus ponctuelle.

G4 - 18
G4 - 24
G4 - 25
G4 - 26
G4 - 27



A titre d'exemple, en 2015 Infrabel a notamment :

- Organisé 6 tables rondes avec les associations de voyageurs
- Mis sur pied 18 info-sessions à l'attention de riverains.
- Participé à différents groupes de travail sur la sécurité avec les entreprises ferroviaires :
 - Prévention contre le suicide (2 réunions)
 - Dépassements de signaux (6 réunions)
 - Change desk (3 réunions)

Ces différents dialogues ont mis en évidence que les sujets qui intéressent prioritairement nos parties prenantes sont la sécurité, la ponctualité et les finances. Dans cette optique, Infrabel continue à développer des projets visant à améliorer la sécurité et la ponctualité ainsi qu'à informer largement sur ces thématiques.

NOUS COMMUNIQUONS SUR NOTRE DÉMARCHE RSE

G4 - 18
 G4 - 19
 G4 - 20
 G4 - 21
 G4 - 24
 G4 - 27

Nous considérons notre rapport de développement durable comme un outil de communication mais aussi comme un levier de changement, un fil conducteur pour le développement progressif de notre approche RSE, la définition d'objectifs et la mise en place d'indicateurs de suivi.

La sécurité, la ponctualité et les finances faisant déjà l'objet de rapports distincts et approfondis, nous avons pris le parti de ne pas dédoubler ces informations dans le rapport de développement durable et de mettre en avant les autres facettes de notre approche RSE.

Les thématiques de notre rapport 2015 sont réparties conformément à notre stratégie RSE : selon les piliers du développement durable, l'ajout d'un axe « collaboration et solidarité », nos priorités stratégiques, nos valeurs et les attentes de nos parties prenantes.

Nos piliers	Thématiques 2015	Partie(s) prenante(s)	Publications 2015
People Internal	Sécurité et bien-être Diversité au travail Journée découverte entreprise	Collaborateurs Filiales	Rapport développement durable
People External	Sécurité Ponctualité Riverains Nuisances sonores Gestion de crise	Clients directs Clients indirects Pouvoirs publics Collaborateurs Communautés locales Partenaires d'affaires Partenaires mobilité Filiales	Rapport annuel sécurité Rapports mensuels ponctualité Rapport développement durable
Planet	Système de gestion environnementale (ISO 14001) Consommation énergétique Energie renouvelable Eco-mobilité	Clients directs Clients indirects Pouvoirs publics Collaborateurs Communautés locales Partenaires d'affaires Partenaires mobilité Filiales	Rapport développement durable
Prosperity	Insertion socio-professionnelle Achats responsables Concours BERT	Partenaires d'affaires Collaborateurs Communautés locales Filiales	Rapport développement durable
Collaboration	Biodiversité Train to Paris Train World	Collaborateurs Communautés locales Partenaires d'affaires Clients directs Filiales	Rapport développement durable
Solidarité	Collecte de jouets et vêtements chauds Don de sang Volontariat/Mécénat de compétences	Communautés locales Collaborateurs Filiales	Rapport développement durable



PEOPLE INTERNAL

LA SÉCURITÉ DE NOTRE PERSONNEL

La sécurité est la toute première priorité d'Infrabel.

Bien que nous parlions régulièrement des systèmes de sécurité TBL1+, ETCS, de la sécurité aux passages à niveau et aux abords des voies ferrées, nous accordons également une grande importance à la **sécurité** de l'ensemble de notre **personnel**. Nous mettons donc tout en œuvre pour favoriser leur sécurité et leur bien-être.

Les chiffres concernant **les accidents du travail** sont communiqués mensuellement à l'ensemble de notre personnel et mis à l'ordre du jour de tous les Comités PPT.

FEELGOOD@INFRABEL

Les travailleurs sont le cœur d'une entreprise. Il est dès lors important que chacun s'y sente bien.

Des collaborateurs satisfaits dans un environnement de travail sûr et sain, voilà un des défis quotidiens d'Infrabel.

Dans ce but, nous avons élaboré en 2015 une nouvelle **politique de bien-être psychosocial** pour lutter contre les problèmes comme le stress, le burn-out, le harcèlement moral ou sexuel, la violence physique ou verbale. Nous informons et sensibilisons donc régulièrement notre personnel au bien-être psychosocial via différentes actions de communication. Parmi les projets prioritaires, commencés dès 2015, notons par exemple l'accueil et l'accompagnement des collaborateurs qui rencontrent des problèmes au travail (plus de personnes de confiance, savoir à qui s'adresser...), la mise en place d'une politique en matière d'absentéisme, ou encore l'accueil après des événements traumatisants.

Notre objectif à long terme est de **faire vivre** cette politique qui s'appuie sur la diminution des facteurs de stress pour le personnel. Nous voulons que tous nos collaborateurs puissent exprimer leurs talents et compétences de façon optimale, dans un cadre de travail approprié, et en accord avec les objectifs de l'entreprise.

Nous promovons et soutenons également nos **80 personnes de confiance**, soit 10 de plus qu'en 2014, qui sont quotidiennement à l'écoute de l'ensemble du personnel. Nous leur offrons une formation de base, ainsi qu'un recyclage annuel.



APPRÉCIER LA DIVERSITÉ

Apprécier la diversité, c'est découvrir la richesse des différences...

En 2015, Infrabel a participé à une **enquête inter-entreprises**, menée par l'Université Libre de Bruxelles (ULB), **sur les discriminations vécues par la population LGBT** (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) **sur leur lieu de travail**. Au total, ce sont 27 de nos collaborateurs(trices) de toutes les catégories d'âge, d'ancienneté et de niveau de formation de la population ciblée qui y ont contribué.

Les principales conclusions pour notre entreprise sont que :

- Nos collaborateurs n'ont pas le sentiment d'être discriminés dans l'entreprise, qu'ils aient ou non (fait/déclaré) leur coming-out.
- Il existe chez Infrabel une politique de gestion de la diversité mais celle-ci reste plutôt théorique. Nous observons pour l'instant encore peu d'éléments concrets.

Infrabel compte lancer un groupe de travail en 2016 sur la thématique de la diversité au travail.

JOURNÉE DÉCOUVERTE ENTREPRISES

Le dimanche 4 octobre 2015, près de **11.000 curieux et passionnés** du rail se sont rendus sur l'un des 12 sites d'Infrabel accessibles dans le cadre de la Journée Découverte Entreprises.

Pour la 6ème année consécutive, ils ont pu découvrir les secrets de la gestion du réseau et trafic ferroviaire au travers d'installations hors du commun :

- Cabines de signalisation (gestion régionale du trafic) d'Anvers-Berchem, Bruges, Bruxelles-Midi, Liège et Mons.
- CLI « Centres Logistiques d'Infrastructure » (activités d'entretien et de modernisation du réseau ferroviaire) d'Arlon, Bruges, Hasselt, Mons, Muizen et Ronet.
- ROC « Railway Operations Center » (centre de coordination du trafic).

En prenant part à des visites guidées spécialement organisées, à certaines démonstrations ou en montant à bord d'engins ferroviaires, les visiteurs ont pu se rendre compte de la complexité de nos différents métiers. Le fil conducteur de cette journée était à nouveau placé sous le thème de la **sécurité**, la première priorité de notre entreprise. Une animation sur la sécurité ferroviaire était organisée pour les plus jeunes.



*« On ne le dit jamais assez mais nos collaborateurs sont nos meilleurs ambassadeurs ! Infrabel veille à garantir leur sécurité et leur bien-être. Parmi les objectifs 2016 pour le pilier « **People Internal** », nous lancerons notamment un groupe de travail sur la thématique de la diversité. »*

EDITH JONKERS

TEAMLEADER INTERPERSONAL RELATIONS MANAGEMENT





PEOPLE EXTERNAL

LES RIVERAINS

Créée en 2006, la cellule Info Riverains a pour objectif d'informer les riverains des projets et travaux ferroviaires qui pourraient les impacter (chantiers, nuisances sonores...). En 2015, la cellule Info Riverains a, entre autres, organisé **18 info-sessions**, rédigé **452 toutes-boîtes** et traité **6.034 questions, plaintes et demandes**.

En 2015, cette équipe a également travaillé à l'élaboration de nouveaux **panneaux informatifs mobiles aux passages à niveau**. Leur objectif : informer les usagers de la route lors de la fermeture d'un passage à niveau pour des travaux de renouvellement ou d'entretien. Ces panneaux permettent à Infrabel de toucher un public plus large, et, en plus, de manière écologique, puisque nous envoyons ainsi moins de toutes-boîtes.

LIMITER LES NUISANCES SONORES

Le trafic ferroviaire de même que les chantiers d'infrastructure dans les agglomérations densément peuplées sont souvent synonymes de nuisances sonores. Afin de limiter au mieux l'impact sur la qualité de vie des riverains, Infrabel développe des mesures techniques, suit les évolutions en matière juridique et sensibilise son personnel et ses entrepreneurs.

Suite à des tests techniques concluants en vue de limiter le bruit à la source, Infrabel a décidé en 2015 d'installer de manière systématique, à partir de 2017, des **semelles isolantes** (des pièces en caoutchouc intercalées entre le rail et les traverses) sur toutes ses lignes renouvelées.

En 2015, nous avons également collaboré à la préparation des **plans d'action contre le bruit en Flandre**, ainsi qu'à l'élaboration de la **cartographie du bruit en Wallonie** (les cartes de bruit identifient les zones devant faire l'objet de plans d'action destinés à améliorer la situation sonore).

Infrabel installe également, depuis 2015, sur l'ensemble de son réseau, des **stations de monitoring** destinées à contrôler le niveau sonore du matériel roulant.



LA SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Les personnes non autorisées le long des voies ferrées sont souvent des imprudents qui marchent sur, ou le long des voies, pour prendre un raccourci, gagner du temps, ou parce qu'ils trouvent cela excitant. Malheureusement, la plupart d'entre eux n'a pas conscience que cela peut entraîner d'importants retards pour la circulation des trains, est interdit par la loi, et peut être aussi mortellement dangereux.

En 2015, nous avons encore dénombré **4 morts** et **3 blessés graves**.

Afin de sensibiliser le grand public à cette problématique, Infrabel a lancé en octobre 2015 sa campagne de **sensibilisation « Impact »**. Une vidéo montre une locomotive effectuant un freinage d'urgence pour tenter d'éviter d'écraser deux mannequins se trouvant sur les voies. La vitesse et la force d'un train sont trop souvent mal estimées puisqu'il est impossible pour le conducteur de freiner rapidement. Le convoi met en moyenne 451m avant de pouvoir s'arrêter.

Cette vidéo choc a été diffusée sur les réseaux sociaux auprès de plus de **1.500.000 personnes**.

Il est également frappant de constater que plus de la moitié des personnes non-autorisées le long des voies ont moins de 20 ans. Voilà pourquoi Infrabel a également lancé, en 2015, un **concours** auprès d'étudiants dans le but de développer une campagne s'adressant spécifiquement aux jeunes. Il leur était demandé de réaliser une affiche de sensibilisation originale illustrant les dangers du « trespassing ».

Un jury professionnel a sélectionné les huit créations les plus originales parmi plus d'une centaine de propositions. Les vainqueurs ont eu l'opportunité de voir leur projet reproduit sur des **cartes Boomerang** distribuées dans plus de 500 cafés, restaurants, musées et salles de cinéma dans toute la Belgique. Les deux meilleures propositions ont également été diffusées à l'automne 2015 lors d'une **campagne d'affichage dans les plus grandes gares belges**.

La **sécurité** sur le réseau ferroviaire belge est bel et bien **la toute première priorité d'Infrabel**. Notre objectif est de nous classer parmi le top 3 des gestionnaires d'infrastructure européens sur le plan de la sécurité ferroviaire.

Tous les chiffres 2015 sont disponibles dans notre [rapport annuel de sécurité 2015](#).

TA VIE N'EST PAS UN JEU



TON DERNIER SELFIE



INFR/ABEL

GAME OVER
♥ VIE RESTANTE : 0



INFR/ABEL

**VOUS N'AVEZ QU'UNE VIE
NE LA PERDEZ PAS !**

**NE CROYEZ PAS QU'IL
VA POUVOIR
VOUS ÉVITER**



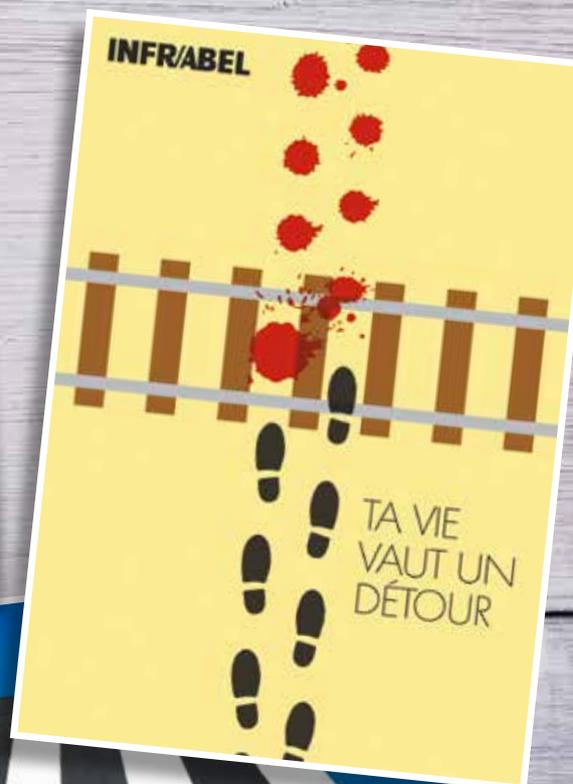
INFR/ABEL

**IL NE SUFFIT QUE
D'UNE SECONDE...**
Ta vie vaut un détour



INFR/ABEL

INFR/ABEL



**TA VIE
VAUT UN
DÉTOUR**

**Votre vie
ne tient qu'à
une ligne**

INFR/ABEL

ABEL

Ceci n'est pas un passage zébré.



LA COMMUNICATION DE CRISE

En situation de crise, la communication est essentielle. L'important est de fonctionner efficacement et en bonne réciprocité par rapport aux différents intervenants. Il est dès lors crucial que chacun maîtrise les risques inhérents au monde ferroviaire et connaisse les mesures et procédures de sécurité d'application sur le rail lors d'une crise.

C'est à ce niveau qu'intervient l'équipe « Crisis Communication » d'Infrabel.

Afin d'aider, d'informer et de sensibiliser au mieux les parties externes (services de secours, provinces, gestionnaires de plans d'urgence...), cette équipe organise régulièrement des **sessions d'information** et participe à des **exercices de crise** (comme par exemple pour la mise en service d'une nouvelle infrastructure ferroviaire).

Nous avons également, en 2015, mis en place plusieurs roadshows relatifs aux **matières dangereuses**. Le but était de sensibiliser, conscientiser et rassurer les parties externes (bourgmestres, fonctionnaires chargés des plans d'urgence, services de secours et autres parties prenantes) sur les mesures de sécurité mises en place pour le transport de matières dangereuses par rail, ainsi que sur l'ensemble des procédures de sécurité prévues si un incident devait survenir... Quelles sont les responsabilités, les prescriptions juridiques, les procédures internes existantes, les maillons impliqués dans la chaîne de transport, etc.

En 2015, nous avons organisé :

- 7 exercices de crise
- 31 formations et sessions d'information

Lors de ces roadshows, Infrabel a également annoncé la publication en 2016 de sa plateforme d'information sécurisée **Emergency@Infrabel**. Celle-ci mettra à la disposition des services de secours et de planification d'urgence, de manière permanente, des informations utiles pour mieux comprendre les principaux risques inhérents au domaine ferroviaire et ainsi intervenir sur les voies dans les meilleures conditions de sécurité.



« Le dialogue avec nos stakeholders est un aspect essentiel de notre stratégie d'entreprise et donc de notre démarche de responsabilité sociétale. Les principaux thèmes abordés lors de ces échanges concernent principalement la sécurité et la ponctualité. Nous organisons entre autres des campagnes pour sensibiliser tout un chacun à la sécurité ferroviaire. Parmi les objectifs 2016 pour le pilier « **People External** », nous renforcerons nos actions de sensibilisation à la sécurité ferroviaire. »

Benoît Gilson
DIRECTOR CORPORATE & PUBLIC AFFAIRS





PLANET

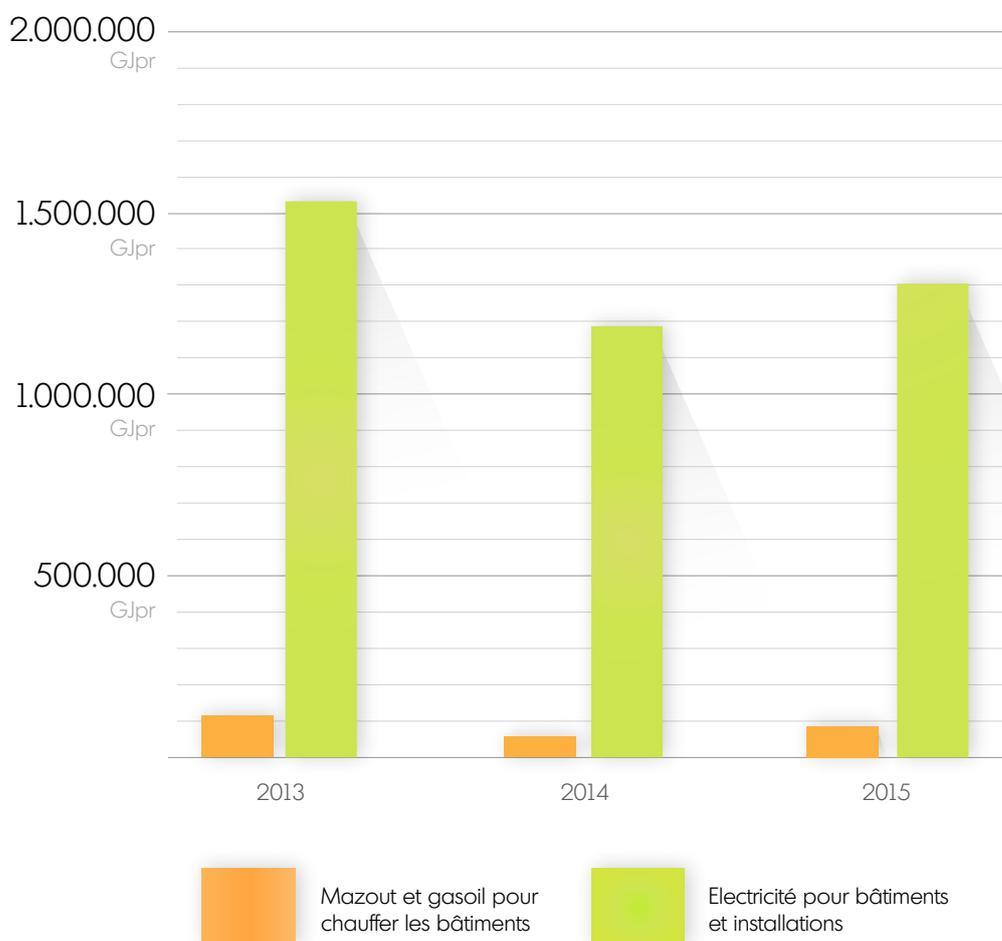
CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Infrabel accorde une attention particulière à sa consommation énergétique et encourage entre autres lorsque c'est possible la production de sources d'énergie renouvelable, comme par exemple l'installation de panneaux solaires sur certains bâtiments.

Notre consommation énergétique en 2015 :

- Mazout et gasoil pour chauffer les bâtiments : 87.548 GJpr
- Electricité pour bâtiments et installations : 1.306.588 GJpr

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE (2013 - 2015)



PREMIÈRE CIRCULATION D'UN TRAIN À L'ÉNERGIE ÉOLIENNE

Infrabel entend aussi promouvoir la production et l'utilisation de sources d'énergie renouvelable pour la circulation ferroviaire. Dans ce contexte, le 24 octobre 2015, le premier train « à voile » a circulé à l'énergie éolienne suite à l'activation des 7 premières éoliennes du parc Greensky. Ce parc éolien, l'un des plus grands de Belgique, est situé le long de la ligne à grande vitesse (LGV) Louvain-Liège et de l'autoroute E40. Grâce à son branchement sur le réseau ferré, par le biais de notre poste à haute tension d'Avernas, **environ 170 trains sont partiellement alimentés en énergie verte** sur la LGV2, la ligne 36 (Louvain-Liège) et la ligne 21 (Landen-Hasselt).

La production annuelle est estimée à **près de 35.000 MWh d'électricité** avec **une réduction annuelle de 15.000 tonnes de CO₂**.



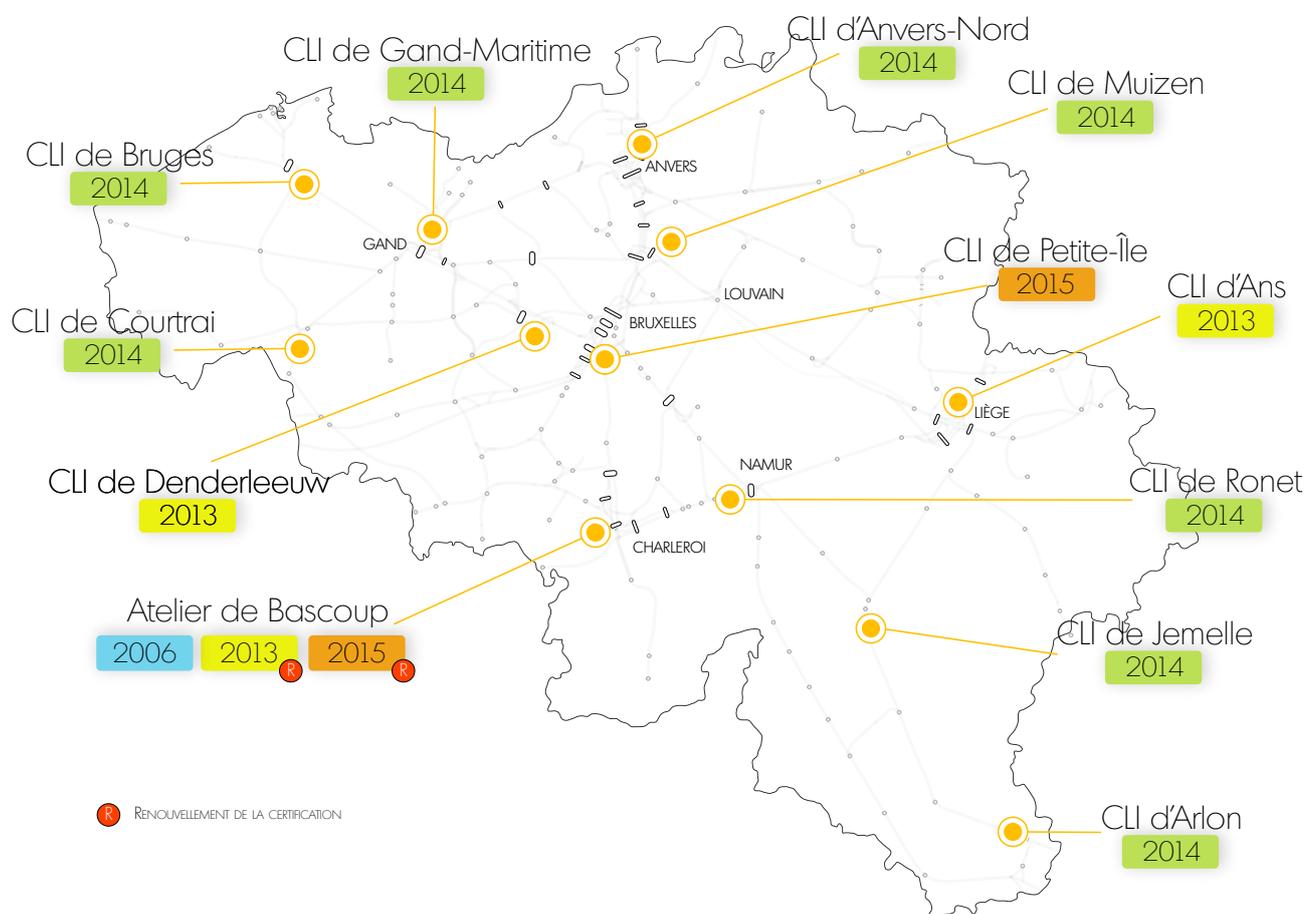
CERTIFICATION ISO 14001

Fin 2014, Infrabel comptait 11 CLI (Centre Logistique Infrastructure) certifiés ISO 14001 : Ans, Ronet, Arlon, Jemelle, Anvers-Nord, Hasselt, Muizen, Denderleeuw, Gand-Maritime, Bruges, Courtrai. En mars 2015, le **CLI de Petite-Île** s'est ajouté à la liste.

Des audits de suivi ont également eu lieu sur les sites déjà certifiés et le résultat était toujours positif : ils ont confirmé que l'impact sur l'environnement continue à y faire l'objet d'un suivi, et que le personnel y affiche un souci marqué pour l'environnement. Nos collaborateurs développent une fibre environnementale de plus en plus affirmée et un respect de l'environnement toujours plus marqué.

En 2015, l'**atelier de Bascoup** a également vu son certificat renouvelé, et ce pour la seconde fois.

CERTIFICATIONS ISO 14001



Outre la certification ISO 14001 de ses sites, Infrabel sensibilise l'ensemble de son personnel à la **réduction des déchets**.

Dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (dans le courant du mois de novembre), Infrabel a organisé en 2015, et ce pour la 4^{ème} année consécutive, un **quiz** accessible à une partie de son personnel. Chaque année, ce quiz est adressé à un groupe cible spécifique (en 2015, ce fut pour la direction « Traffic management & Services ») afin de pouvoir sensibiliser notre personnel de manière adéquate en fonction des métiers. Cette action nous permet avant tout de sensibiliser le personnel qui n'est pas – encore – certifié ISO 14001.

Le quiz était, cette année, disponible pour la première fois en **version électronique**. Les réactions ont été très positives et de nombreuses propositions ont été formulées pour améliorer la collecte des déchets sur le lieu de travail.

L'ÉCO-MOBILITÉ

Infrabel veille à mettre en place des solutions d'éco-mobilité pour les déplacements de ses collaborateurs.

Suite au groupe de travail « Eco-mobilité » mis en place en 2014 dans le cadre du Diagnostic Fédéral Mobilité (enquête sur les déplacements domicile-travail), une véritable **cellule « Mobilité »** a vu le jour en 2015 afin d'encourager et de faciliter l'utilisation de modes de transport durable (vélo, co-voiturage, voitures électriques, blue-bikes...) pour l'ensemble du personnel.

Cette cellule « Mobilité » a établi son plan d'action « Mobilité » qui vise à stimuler l'utilisation des modes de transports plus durables. Ce plan comporte 8 mesures dont, notamment, la promotion des transports en commun, la prise en compte de l'Ecoscore lors de l'achat ou du leasing de véhicules, la désignation d'un coordinateur mobilité, des actions de communication en cas de pic de pollution... La cellule garantit la cohérence des actions à mener.

L'une des premières initiatives développées par Infrabel est la participation à la **Bike Experience**.

En mai 2015, Infrabel a répondu positivement à l'appel lancé par les associations de cyclistes bruxelloises incitant les bruxellois (habitants et/ou travailleurs) à se rendre sur leur lieu de travail à vélo, tout en bénéficiant des conseils d'un coach. L'objectif : lutter contre les embarras de circulation à Bruxelles et les conséquences néfastes qui en découlent pour l'environnement.

Au total, ce sont 16 collaborateurs (8 coaches et 8 bikers) bruxellois qui ont relevé le défi de venir travailler à vélo sous les couleurs d'Infrabel.

*« L'environnement, c'est l'affaire de tous ! Chaque année, des progrès considérables sont réalisés en faveur de l'environnement et ce, grâce à l'enthousiasme et au professionnalisme de collègues qui s'investissent quotidiennement pour limiter notre empreinte écologique. Parmi les objectifs 2016 pour le pilier « **Planet** », nous évaluerons et actualiserons notre plan de politique environnementale. »*

PASCALE HEYLEN
Manager Environment





PROSPERITY

L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

En tant que l'un des plus grands employeurs de Belgique, Infrabel souhaite faciliter l'insertion socio-professionnelle.

Pour l'année scolaire 2014 - 2015, Infrabel a accueilli **84 étudiants stagiaires** (40 stagiaires néerlandophones et 44 francophones). Les offres de stages étaient principalement orientées vers les différents **métiers techniques en pénurie** (technicien électromécanicien, technicien bâtiments et ouvrages d'art, ingénieur industriel et civil, ...).

Ces stages ont permis de mieux faire connaître notre entreprise auprès des plus jeunes et ont donné l'opportunité à ces étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle.

CONCOURS BERT

En 2015, Infrabel & HR Rail ont une nouvelle fois mis au défi les étudiants du 3ème degré de l'enseignement secondaire technique (orientation « mécanique - électricité »).





Pour la 4ème édition du concours « BERT » (Belgian Railways Competition for Technicians), il était demandé aux étudiants de concevoir une solution innovante pour tenter d'éviter l'arrachage des caténaires par des camions à la surcharge trop élevée aux passages à niveau. Parmi 15 écoles au total, c'est le projet du **TI Sint Paulus Mol** qui a remporté le 1er prix et qui pourrait, à terme, aider nos équipes à développer des solutions.

L'ensemble des étudiants se sont concentrés sur le projet durant toute leur année scolaire, en bénéficiant d'un encadrement professionnel d'ingénieurs et de techniciens d'Infrabel.

La finalité de ce concours est d'inciter les étudiants à s'orienter vers un des nombreux **métiers techniques du secteur ferroviaire**. Depuis le lancement de ce concours, 6 candidats ont été engagés par après chez Infrabel.

LES ACHATS RESPONSABLES

En procédant à l'achat de biens et de services qui soient responsables sur les plans environnemental, éthique et social, les entreprises peuvent promouvoir des méthodes de production et de consommation plus durables et plus saines pour la planète.

En tant qu'**entreprise publique**, il est de la responsabilité d'Infrabel de donner le bon exemple. Nous considérons donc les achats responsables comme une priorité en matière de développement durable et voulons développer une politique d'achats visant à **réduire notre empreinte écologique et à intégrer des valeurs sociétales**.

En raison des spécificités liées aux **marchés publics**, Infrabel a créé en 2014 une **formation sur mesure** (une partie théorique avec des questions concrètes et une partie pratique avec l'analyse de cas concrets) pour permettre au personnel de son service Achats de se familiariser avec les notions de marchés publics responsables. Cette formation avait pour objectif d'aider le personnel à intégrer, là où c'est possible, des clauses de responsabilité sociétale dans les procédures d'achats tout en respectant la législation en vigueur sur les marchés publics.

Adressée dans un premier temps uniquement au personnel de son service Achats, cette formation a pour objectif d'être, dès 2016, étendue à d'autres services d'Infrabel pour couvrir les différents niveaux de la chaîne d'achats en interne (clients internes, service juridique, fonctionnaire dirigeants, ...).

NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES AUX ACHATS DURABLES

2014
 22

2015
 37

« En tant qu'entreprise publique, Infrabel a très certainement un rôle d'exemplarité à jouer en matière de marchés publics durables. Dans le cadre des marchés de travaux, Infrabel prend déjà des mesures concrètes sur ses chantiers pour tenir compte des aspects environnementaux et sociétaux. La sensibilisation et la formation constituent une étape importante pour aller dans ce sens et, de cette façon, récolter toutes les bonnes idées d'amélioration du terrain qui est en 1ère ligne lors de l'exécution des travaux. Parmi les objectifs 2016 pour le pilier « **Prosperity** », nous augmenterons le nombre de participants à la formation sur les achats durables créée spécifiquement pour Infrabel en vue de récolter le feedback du maximum des acteurs concernés. »

A portrait of Nicolas Coppin, a man with short brown hair and a friendly smile, wearing a grey suit jacket, a dark blue shirt, and a dark tie. The background is a blurred indoor setting with a warm light source.

NICOLAS COPPIN
Manager Works Contracting



PROJETS COLLABORATIFS

DES INITIATIVES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Infrabel mène à bien de nombreux projets en matière de gestion durable de l'environnement en collaboration avec différentes associations, qu'il s'agisse de la plantation de pommiers et de poiriers au-dessus du tunnel de Soumagne, de l'élevage d'abeilles au CLI (Centre Logistique d'Infrastructure) de Ronet ou encore de la gestion écologique des talus.

Le 22 mai 2015, date de la **journée internationale de la biodiversité**, Infrabel a lancé un appel à ses collaborateurs afin de rassembler des idées susceptibles d'améliorer la biodiversité au sein de l'entreprise.

Les bonnes idées furent nombreuses, parmi lesquelles la fabrication de toits verts, le semis de différentes variétés de fleurs mellifères, la protection des reptiles, le placement de ruchers, l'utilisation de méthodes alternatives de fauchage en recourant notamment à des moutons, etc.

Toutes les propositions ont été examinées avec soin par un jury, selon une série de critères. La possibilité de mettre les idées en œuvre au sein du secteur ferroviaire constituait le critère le plus important.

Concrètement, grâce à ses idées, Infrabel va instaurer en 2016 des **partenariats avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles** ainsi qu'avec les associations **Natuurpunt** et **Natagora**. Dans un premier temps, l'objectif de ces différents partenariats portera sur le développement d'une gestion plus écologique de nos talus le long des voies et sur la manière d'y améliorer l'accueil de la faune et de la flore.



TRAIN TO PARIS

Dans le cadre de la 21e Conférence des parties de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21), l'Union Internationale des Chemins de fer (UIC) a mis en place la campagne « Train to Paris ». Cette initiative visait à transporter en train les participants de la conférence COP21. Un réseau synchronisé de trains a ainsi été mis à disposition des participants, délégués des gouvernements, ONG, décideurs et journalistes, pour les amener de toute l'Europe et l'Asie vers Paris.



En Belgique, un consortium a vu le jour afin de mettre en place la version locale de « Train to Paris ». Ainsi, Thalys, Infrabel, la SNCB, le WWF, la CER (the Community of European Railway and Infrastructure companies) et The Shift (réseau belge pour le développement durable) se sont attelés à la tâche afin de créer une synergie entre secteurs privé et public.



Luc Lallemand
ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ D'INFRABEL

Le 28 novembre 2015, près de 200 personnes se sont ainsi rendues dans la capitale française pour la COP21 ou pour d'autres événements liés à cette conférence, depuis la gare de Bruxelles-Midi via un Thalys spécialement affrété pour l'occasion.

Luc Lallemand, CEO d'Infrabel, et Jo Cornu, CEO de la SNCB, étaient également présents à bord du train et se sont rendus à la conférence organisée par l'UIC. Et ce, afin de réitérer les engagements pris par Infrabel et la SNCB en vue de lutter contre les changements climatiques, notamment par le biais de politiques de réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ ou encore la stimulation du modal shift.

En outre, Infrabel a aussi organisé deux actions de sensibilisation à l'importance de la lutte contre le réchauffement climatique : un concours en ligne sur la mobilité durable pour le grand public et un cours de rap sur les changements climatiques pour les élèves de 6^e primaire de deux établissements scolaires proches du siège d'Infrabel (écoles Sainte-Marie et De Balder). Les cours de rap ont été donnés par deux professionnels : Akro (Starflam) et Quinte (ABN). Une manière, pour les enfants, de s'approprier de façon ludique les enjeux liés aux changements climatiques, de prendre conscience de la nécessité d'une mobilité plus durable, et de pouvoir s'exprimer sur le sujet.



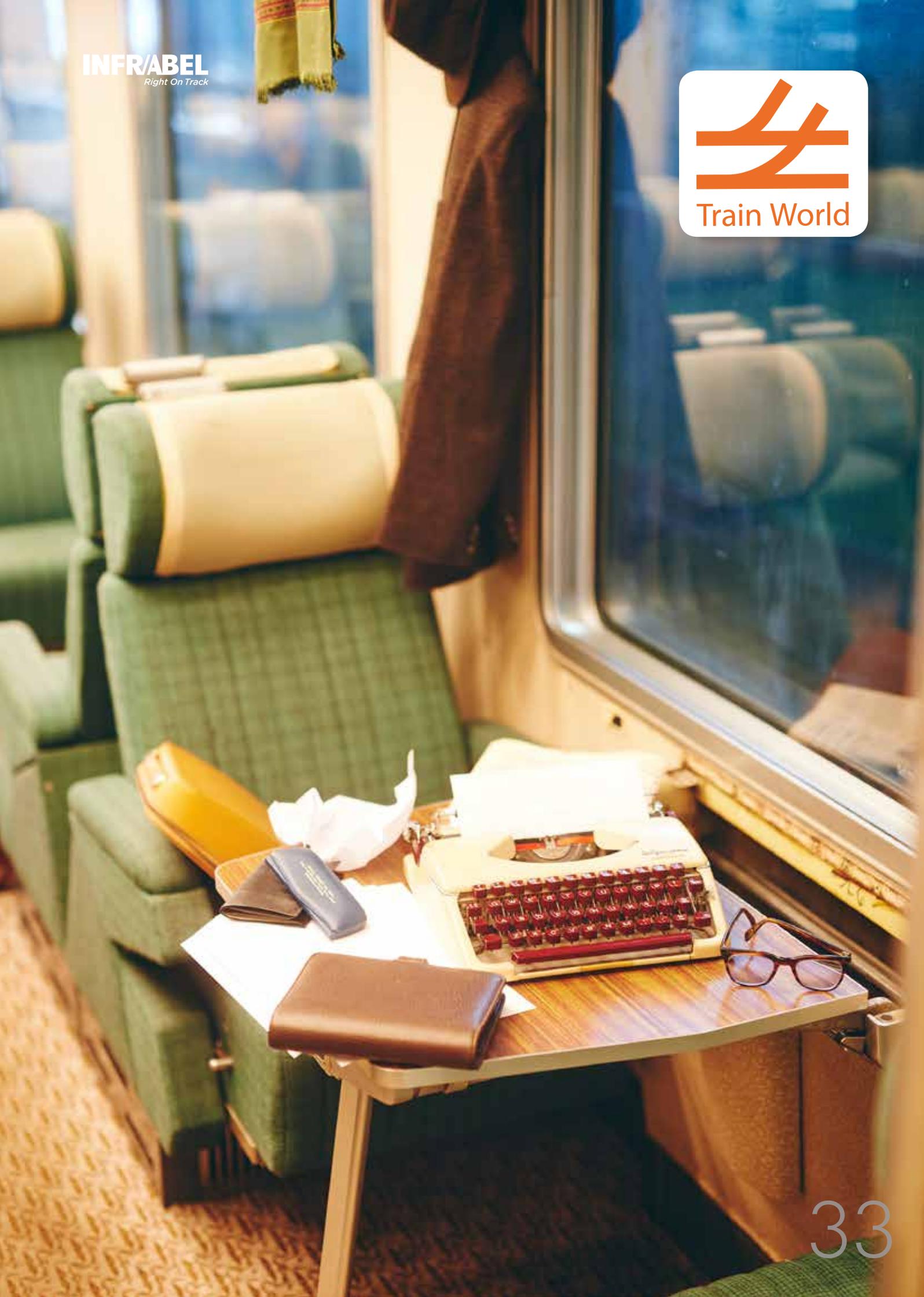
TRAIN WORLD

Le 25 septembre 2015, le nouveau musée du train « Train World » a ouvert ses portes au grand public, après une inauguration en présence du roi Philippe.

Ce tout nouveau musée, situé à Schaerbeek, rassemble **les plus belles pièces du matériel ferroviaire belge** : des trains à vapeur, voitures royales et autres objets historiques, dans un espace unique de 8.000 mètres carrés. En tant que gestionnaire de l'infrastructure, Infrabel a également contribué à l'élaboration du musée en fournissant **des éléments d'infrastructure ferroviaire et de signalisation**.

Les chemins de fer belges ont légué, au travers de ce musée, un véritable patrimoine historique et culturel à la Belgique, retraçant les grands moments de l'histoire de la mobilité ferroviaire.

La scénographie a été confiée à Expoduo et François Schuiten, Schaerbeekoïse et passionné d'histoire ferroviaire.





SOLIDARITÉ

COLLECTE DE JOUETS ET DE VÊTEMENT CHAUDS

Depuis 3 ans déjà, Infrabel organise en fin d'année une collecte de jouets et de vêtements chauds. Au total, ce sont, en 2015, **12 sites participants** (sur Bruxelles, Gand, Bruges, Denderleeuw et Liège) qui ont récolté **136 cartons** ! Une belle initiative qui prend chaque année un peu plus d'ampleur... Au début du projet, seule Bruxelles participait.

Dans l'esprit de développer des synergies avec **le monde associatif local**, les ASBL bénéficiant des dons étaient à chaque fois situées aux alentours des sites de récoltes.

Les jouets et vêtements récoltés à Bruxelles ont été répartis par le CPAS de Saint-Gilles entre l'ASBL «CEMôme» (accueil extrascolaire d'enfants à partir de deux ans et demi), les Restos du cœur, les éducateurs de rue et l'ASBL « l'Îlot » (maison d'accueil d'urgence pour les personnes à la rue).

A Liège, la récolte a été répartie, en fonction des besoins, entre les différentes antennes du CPAS de Liège.

A Gand et ses alentours, c'est l'ASBL KRAS Gent (association de 500 bénévoles répartis sur 14 sites qui se mobilisent pour lutter contre la pauvreté) qui a reçu les dons.

A Bruges et à Courtrai, c'est via le CPAS et le centre d'action sociale (CAW Noord-West-Vlaanderen) que les dons ont été répartis.

Enfin à Denderleeuw, l'ASBL Samenlevingsopbouw (missions de développement de quartier et de lutte contre la pauvreté tout en veillant particulièrement à la participation des habitants) a également pu compter sur la récolte d'Infrabel.

Cette action est organisée en collaboration avec Be.face (www.beface.be).





SANG POUR SANG INFRABEL

Pour la toute première fois en 2015, Infrabel a organisé **2 collectes de sang** : une en janvier et la seconde en septembre.

Au total, ce sont **94 participants** qui ont donné un peu d'eux et de leur temps pour les autres (50 participations en janvier et 44 en septembre). Un don demande environ 30 minutes et peut sauver jusqu'à 3 vies.

Avec 94 poches de sang récoltées, nous avons pu recueillir environ **47 litres de sang** (+/- 500 ml par donneur).

Le but de cette action est de sensibiliser notre personnel à réaliser une action citoyenne importante. En effet, 70% des gens ont besoin une fois de sang dans leur vie, et seulement 3% sont des donateurs.

Infrabel espère, à l'avenir, pouvoir élargir le projet à d'autres sites en Belgique.

Cette action est organisée en collaboration avec la Croix-Rouge de Belgique (www.donneurdesang.be).



VOLONTARIAT ET MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

En 2015, Infrabel s'est également lancée dans deux projets-pilotes de mécénat de compétences dont un pour aider l'asbl Take Off à élaborer son plan de communication externe (www.takeoff-asbl.be).

Ce projet a été mené en collaboration avec ToolBox (www.toolbox.be).

Plusieurs collègues se sont aussi lancés dans le volontariat d'entreprise au profit de la Ligue Braille et ont prêté leur voix pour l'enregistrement de livres audio pour personnes aveugles et malvoyantes (www.liguebraille.be).

Ces actions sont une opportunité pour notre personnel, qui souhaite découvrir le monde associatif, de comprendre le rôle qu'une entreprise publique peut jouer pour stimuler la solidarité et prendre conscience que tout près de nous se trouvent aussi des personnes dans le besoin.

« C'est très motivant de constater que de plus en plus de collègues participent à des projets de solidarité au sein d'Infrabel, et cela sans que cela n'empiète sur les activités de l'entreprise. Cet engouement montre que cela fait sens pour notre personnel de contribuer à un « monde meilleur », en travaillant pour la mobilité du pays bien sûr, mais également par des actions concrètes de proximité et de solidarité que nous comptons renforcer en 2016. »

AURÉLIE TRAUBE
MANAGER GENERAL ADVISORY



MERCI

« Il ne serait pas correct de dire que tout commença en 2012... Mais c'est en tout cas à ce moment-là que nous avons décidé de structurer notre approche RSE notamment via : le lancement d'une plateforme CSR (Corporate Social Responsibility), l'identification d'ambassadeurs CSR, le suivi de normes et lignes directrices considérées comme des standards (ISO 26000, GRI...), le premier rapport de développement durable... Est-ce qu'avant cela Infrabel ne faisait pas de la CSR ? Bien sûr que oui ! La responsabilité sociétale d'Infrabel a commencé bien avant moi et continuera bien après moi ! Et ce grâce à des personnes formidables qui mettent en place de magnifiques projets sociétaux depuis des décennies déjà. Certains ont été identifiés comme ambassadeurs CSR, d'autres préfèrent rester dans l'ombre. Le plus important est que les choses bougent et que les collègues qui s'investissent dans cette dynamique le fassent sur base volontaire et soient satisfaits des résultats obtenus, mêmes les plus petits et les moins visibles. Merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à un monde meilleur. »

CORINE ATHAS
Conseiller CSR

« Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

« Cette légende de Pierre Rabhi, agriculteur-philosophe, illustre pour moi la stratégie RSE d'Infrabel et m'inspire comme ambassadeur RSE. Cette philosophie du changement par les petits pas, tous ces petits pas, de chacun chez d'Infrabel, nous mènera loin. »

JULIEN LEMAIRE
Conseiller RH & ambassadeur CSR

« L'attention pour la « responsabilité sociétale des entreprises » (RSE) a réellement progressé au sein de l'entreprise et auprès des collaborateurs. Au début il s'agissait peut-être d'un domaine un peu abstrait dans lequel quelques personnes se sont plongées afin de développer des connaissances. Mais aujourd'hui, il est évident que de nombreux aspects de la responsabilité sociétale des entreprises interviennent dans l'exécution de notre travail quotidien sans qu'il n'affiche nécessairement une étiquette « CSR ». Ainsi, les initiatives visant par exemple à augmenter la sécurité des travailleurs sont une application concrète du pilier « people ». La première brochure CSR, de septembre 2015 constitue une réalisation importante à cet égard ! Celle-ci insiste sur le lien avec la pratique et valorise la diversité des actions. Chaque collaborateur et stakeholder peut ainsi s'y retrouver avec son ou ses activités. Et nous en avons précisément besoin pour poursuivre le trajet CSR et l'intégrer encore davantage dans notre travail quotidien. »

HELGA COLPAERT
Conseiller principal
Traffic Management & Services
et ambassadrice CSR





À PROPOS D'INFRABEL

Infrabel est une société anonyme de droit public uniquement active en Belgique, dont le siège social est établi à la Place Marcel Broodthaers 2 à 1060 Bruxelles. En tant que gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire belge, Infrabel a pour principaux clients les entreprises ferroviaires assurant le transport de voyageurs et de marchandises en Belgique, ainsi que des entreprises bénéficiant d'un raccordement au réseau.

G4 - 3
G4 - 4
G4 - 5
G4 - 6
G4 - 7
G4 - 8
G4 - 9

Les rapports et documents suivants sont également disponibles en ligne :

- [Comptes annuels consolidés 2015](#)
- [Rapport annuel et comptes statutaires 2015](#)
- [Rapport annuel de sécurité 2015](#)
- [Rapport de Corporate Governance 2015](#)
- [Facts & figures 2015](#)
- [Rapports mensuels sur la ponctualité 2015](#)

Fin 2015, Infrabel comptait 11.303 employés et disposait de quatre filiales principales : HR Rail, TUC RAIL, CCB et Ixilio.

De plus amples informations sur les produits et services d'Infrabel sont disponibles sur le site corporate d'Infrabel (www.infrabel.be).

Adhésion à des chartes, principes ou autres initiatives en faveur du développement durable :

- Le 30 octobre 2012, Infrabel a signé sa [Déclaration Sécurité-Qualité-Environnement](#).
- Le 7 septembre 2015, Infrabel a signé [une lettre d'engagement en faveur des efforts à réaliser afin de limiter le réchauffement climatique](#).
- Le 5 octobre 2015, Infrabel a signé le [Railway Climate Responsibility Pledge](#).

G4 - 15

Affiliations à des associations, organisations nationales ou internationales

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale, Infrabel est entre autres membre actif de :

- The Shift (réseau belge pour le développement durable)
- Be.face (développement de projets solidaires)
- L'Union Internationale des Chemins de fer (groupes de travail développement durable, COP 21, sécurité, achats durables....)

G4 - 16



CONTACT

G4 - 31

Vous avez des questions sur le contenu de ce rapport de développement durable ou la stratégie RSE d'Infrabel ?
Contactez Corine Athas, Conseiller CSR

- corine.athas@infrabel.be
- csr@infrabel.be

ANNEXES

TABLEAU GRI - GENERAL STANDARD DISCLOSURES

 G4 - 32
 G4 - 33

Le présent rapport de développement durable s'inspire et contient des Éléments d'information issus des Lignes directrices GRI pour le reporting de développement durable (version « critères essentiels ») mais il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

STRATEGY AND ANALYSIS		page
	Préface	1
G4-1	Notre vision du développement durable	4
	Que mettons-nous en place pour soutenir notre vision	4
ORGANIZATIONAL PROFILE		
G4-3	À propos d'Infrabel	41
G4-4	À propos d'Infrabel	41
G4-5	À propos d'Infrabel	41
G4-6	À propos d'Infrabel	41
G4-7	À propos d'Infrabel	41
G4-8	À propos d'Infrabel http://www.infrabel.be/fr/a-propos/notre-entreprise	41
G4-9	A propos d'Infrabel; Rapport de Corporate Governance 2015 ; Comptes annuels consolidés 2015 ; Rapport annuel et comptes statutaires 2015	41
G4-10	Rapport de Corporate Governance 2015 (données partiellement disponibles)	
G4-11	Données complètes non disponibles pour le moment	
G4-12	Données complètes non disponibles pour le moment	
G4-13	Pas d'application	
G4-14	Nous privilégions le principe de précaution	5
G4-15	Adhésion à des chartes, principes ou autres initiatives en faveur du développement durable	42
G4-16	Affiliations à des associations, organisations nationales ou internationales	42
IDENTIFIED MATERIAL ASPECTS AND BOUNDARIES		
G4-17	Contenu du rapport	3
G4-18	Contenu du rapport ; Nous dialoguons avec nos stakeholders ; Nous communiquons sur notre stratégie RSE.	3 7 8
G4-19	Nous communiquons sur notre démarche RSE	8
G4-20	Nous communiquons sur notre démarche RSE	8
G4-21	Nous communiquons sur notre démarche RSE	8
G4-22	Pas d'application	
G4-23	Pas d'application	

STAKEHOLDER ENGAGEMENT		page
G4-24	Nous dialoguons avec nos stakeholders ; Nous communiquons sur notre démarche RSE	7 8
G4-25	Nous dialoguons avec nos stakeholders (données partiellement disponibles)	7
G4-26	Nous dialoguons avec nos stakeholders (données partiellement disponibles)	7
G4-27	Nous dialoguons avec nos stakeholders Nous communiquons sur notre démarche RSE	7 8
REPORT PROFILE		
G4-28	Contenu du rapport	3
G4-19	Contenu du rapport	3
G4-30	Contenu du rapport	3
G4-31	Contact	43
G4-32	Global Reporting Initiative; Tableau GRI	3 44
G4-33	Global Reporting Initiative; Tableau GRI	3 44
GOVERNANCE		
G4-34	Rapport de Corporate Governance	
ETHICS AND INTEGRITY		
G4-56	Nous prônons une approche éthique et intègre	5

ENGAGEMENT LETTER COP21

Message from Belgian stakeholders in support of the COP 21

The Shift in alliance with the UN Global Compact Network Belgium (UNGCNB), Belgian CEO's and
NGO's

Climate change is one of the biggest global challenges for the 21st century. Our response to it will not only shape the way we will live and do business now and in the coming decades, but will also offer numerous opportunities for socio-economic progress. Combatting climate change will contribute to protect our world's biodiversity and the human race.

The United Nations Climate Change Conference of the Parties 21 (COP21), to be held in Paris in December 2015, aims to deliver a new climate change agreement that will put the world on track to a low-carbon, sustainable future while keeping the rise in global temperature to under 2 degrees Celsius by 2100.

We believe we have a responsibility to actively engage in global efforts to reduce greenhouse gas (GHG) emissions, and to help lead the global transition to a low-carbon, climate-resilient economy. Hence, the private sector wants to deliver climate solutions and innovations in our practices, operations and policies.

We urge the Belgian delegation to promote an ambitious climate deal at COP21. We extend an open offer to the Belgian authorities to meet and co-design tangible actions as well as help the outreach to the rest of the world's leaders and businesses to support an ambitious climate agreement.

Our vision supporting a climate deal and our commitments are the following:

- We are taking voluntary actions to reduce environmental and carbon footprints, setting targets to reduce our own GHG gas emissions and/or energy consumption while also collaborating in supply chains and at sectorial levels.
- We agree on the need for inspirational and meaningful global action and aligned messaging. We will act as ambassadors for climate action, focusing on solutions and economic opportunities. We will help raising public awareness.

- We will actively manage climate risks and incorporate them in decision making — not least to realize growth opportunities. We will take steps to implement effective strategies to strengthen not only our companies' but also societal resilience.

Therefore, we support the Belgian delegate to obtain a legally-binding global climate agreement respecting the following principles:

- The Paris agreement needs to send a clear signal to decision-makers and investors at all levels that our global economy have to accelerate the transition to a low-carbon economy powered by renewable energy.
- As recently stated by the G7, we propose to target the upper end of the latest IPCC recommendation of 40 to 70% of GHG reductions by 2050 compared to 2010¹. The agreement in Paris should contain this science based, long term goal. Europe must align with this engagement, holding its leader position in combatting climate change. Therefore, in the frame of a successful agreement in Paris, the EU should strengthen its emission reduction targets for 2030 and 2050.
- The agreement in Paris should also lay a foundation for the integration of carbon pricing systems in all major emitting countries, which would be coordinated with a phasing-out of all existing carbon subsidies.
- Belgium should contribute each year to the Green Climate Fund in line with the Copenhagen agreement.

Hastening the shift to a low-carbon economy in an economically sustainable manner will generate growth and jobs in both the developing and the developed world. It lowers our dependence on fossil fuels hence reduces our dependence on energy import. Delaying action is not an option: it will be costly and will damage socio-economic progress. We call on the Belgian delegation to align on global measures, to be consistent in policy-making and to develop helpful innovation frameworks.

A comprehensive, inclusive and ambitious climate agreement in Paris on mitigation, adaptation and finance — in combination with a strong set of clear political engagements from the world's leaders — is key to accelerating this transition. This opportunity should not be missed.

Name of the signatory: *Luc Lallemand*
Name of the organization: *INFRABEL*
Date: *09/09/2015*
Signature: 

¹ And as stated in the IPCC AR5



THE RAILWAY CLIMATE RESPONSIBILITY PLEDGE

On the low carbon track

The worldwide railway community is aware that a shift towards sustainable transport is essential to achieve the internationally agreed goal of limiting climate change to a rise in average global temperature of no more than 2 degrees Celsius.

The rail sector is the most emissions efficient transport mode, but as a major transport mode we acknowledge our responsibility and that further improvement is needed. This pledge sets out ambitious but achievable goals for the sectors contribution towards the solution to climate change.

As a member of the worldwide community of railway operators and infrastructure managers, I commit to take a leading role in the actions to prevent climate change, by reducing my company's carbon footprint and supporting a shift towards a more sustainable balance of transport modes.

In order to achieve this, I pledge to:

1. *reduce my company's specific energy consumption and CO₂ emission, and through this contribute to the UIC "Low Carbon Rail Transport Challenge" and its global 2030/2050 targets, presented in 2014 at the UN Climate Summit;*
2. *stimulate modal shift to rail in national and international markets, by working in partnership with key stakeholders;*
3. *actively communicate climate friendly initiatives undertaken by my company during the year 2016 and beyond, in order to raise awareness, acceptance and recognition of the role of sustainable transport as a part of the solution to climate change;*
4. *report data on my company's specific energy consumption and CO₂ emissions to UIC on a regular basis, in order to promote and demonstrate the continuous improvement of railway sector at international level.*

Brussels, October 5th 2015

Luc Lallemand, CEO Infrabel



The background of the page is a close-up photograph of several overlapping green leaves. The leaves are in various shades of green, from light lime to a deeper forest green. The veins of the leaves are clearly visible, creating a complex, organic pattern. The lighting is soft, highlighting the texture and translucency of the leaf surfaces.

INFRABEL
Right On Track

Infrabel
S.A. de droit public
Place Marcel Broodthaers, 2
1060 Bruxelles

Éditeur responsable
Benoît Gilson

Coordination du projet & rédaction
Corine Athas

Lay-out
Robert Baum

Photos
Benjamin Brolet

Août 2016